



Apiculture en région Centre – Val de Loire

Vers un CAP Filière 2018 - 2022

Séminaire du 04.12.17 et perspectives

L'ADAPIC, le GDS Centre, leurs partenaires et la Région Centre-Val de Loire ont engagé en septembre 2017 un travail de fond pour construire le projet de la filière apiculture, qui sera traduit dans un CAP filière 2018 – 2022, document cadre de l'intervention de la Région.

Ce travail a impliqué une consultation large des professionnels, de l'amont à l'aval ainsi que des apiculteurs de loisir. La consultation était un moyen de récolter les propositions des acteurs pour construire le projet de la filière. Elle s'est clôturée par un séminaire qui a réuni 50 participants durant lequel les actions du futur projet ont été priorisées.

Le travail de consultation en quelques chiffres

- **10 entretiens** acteurs clé pour identifier les enjeux prioritaires ;
- **Une réunion de travail** pour approfondir les enjeux et construire le cadre de la consultation.
- **50 entretiens** avec des acteurs de l'amont, de l'aval et des apiculteurs professionnels de la filière
- **Une enquête en ligne** à destination des apiculteurs de loisir : 90 réponses
- **Séminaire de restitution & de travail** : 04 décembre 2017

5 enjeux retenus pour le projet de la filière

Ces enjeux ont été identifiés par les entretiens de cadrage, le travail de la filière et des partenaires et ont été confirmés par la démarche de consultation.

- **Le sanitaire**
- **La performance technique**
- **La ressource mellifère**
- **L'installation-transmission**
- **Les relations de l'amont à l'aval**

Ces enjeux, ainsi que les propositions d'actions issues des professionnels lors de la consultation, ont été la base du travail du séminaire le 4 décembre.

L'ADAPIC, une structure par et pour les professionnels de la filière

- Association loi 1901, créée en 1998 ;
- Adhérents : apiculteurs Amexa (api ou api/agri), cotisants solidaires, porteurs de projet à l'installation et structures collectives ;
- Un Conseil d'Administration de 12 membres ;
- Le pivot régional technique et relationnel ;
- Une forte articulation avec le GDS Centre ;
- Un budget de 130 k€ abondé majoritairement par la Région (CAP Filière), l'Europe (FEAGA) et l'Etat ; 20% mini d'autofinancement ;
- 67 jours de bénévolat fournis par les administrateurs/an
- Une association insérée dans les réseaux apicoles nationaux : ITSAP, ADA France

La filière apicole en région

- **70 apiculteurs professionnels** possèdent au moins 200 ruches chacun et totalisent 31 000 ruches ;
- **2 500 apiculteurs « de loisir »** dont la majorité (82%) possède moins de 10 ruches et totalisent 28 500 ruches ;
- Des **opérateurs amont** (fabricants et revendeurs) et **aval** (négociants, conditionneurs, transformateurs, distributeurs) importants souvent d'envergure nationale ;
- Une **ressource mellifère variée** (grandes cultures, forêts) et des miels diversifiés et reconnus par le consommateur

A partir des 5 enjeux : les actions prioritées lors du séminaire

Les propositions d'actions, récoltées pendant la consultation, ont été retravaillées lors du séminaire puis prioritées pour définir la feuille de route de la filière.



Paroles d'Apiculteurs

« L'ADAPIC est un super outil pour les apiculteurs mais encore faut-il que les apiculteurs aient envie d'évoluer. C'est fait pour les apiculteurs par des apiculteurs »

« Arrêter les guerres d'entités entre amateurs et professionnels »

[Sur la formation technique] « Le mieux, c'est par les pairs... »

Le projet ébauché

ENJEUX	Actions prioritées
SANITAIRE	<ul style="list-style-type: none"> a. Renforcer les luttes collectives (varroa, frelon asiatique, ...) et améliorer les alternances avec les produits disponibles b. Développer les préventions, la surveillance et la lutte contre d'autres Dangers Sanitaires existants (loques, nosémoses...) ou émergents c. Favoriser l'émergence d'un réseau de TSA à l'échelle régionale d. Faciliter la réalisation des analyses de miel/ de cires (pesticides et/ou adultérations)
PERFORMANCE TECHNIQUE	<ul style="list-style-type: none"> a) Conduire des expérimentations pour trouver des solutions aux verrous techniques b) Mener des expérimentations sur la ressource mellifère/pollinifère en partenariat avec le monde agricole
RESSOURCE MELLIFERE	<ul style="list-style-type: none"> a) Inciter à développer les couverts et jachères mellifères b) Sensibiliser sur les semences mellifère (phacélie, sarrasin, moutarde...) et l'intérêt économique c) Organiser des rencontres api/agri sur un secteur pour faciliter la mise en relation/l'interconnaissance
INSTALLATION & TRANSMISSION	<ul style="list-style-type: none"> a) Développer un tutorat b) Structurer un parcours d'installation partenarial avec les autres structures
RELATION AMONT-AVAL	<ul style="list-style-type: none"> h) Identifier les problématiques et structurer des projets avec les acteurs amont (par exemple sur la cire) i) Identifier les projets avec l'aval (identification des zones de production, chaîne de valeur dans la filière) j) Travailler sur les labels dont Label sur la pollinisation

L'ADAPIC : les chantiers de transformation pour un nouveau modèle

Partant du constat d'un essoufflement du modèle actuel (problématiques budgétaires, temps disponible, implication des adhérents...), le séminaire a été l'occasion de réfléchir au futur modèle de l'ADAPIC. L'esprit général de la transformation est de **responsabiliser** les apiculteurs et de **s'appuyer sur l'intelligence et l'énergie collective** des différents acteurs de la filière.

Cette séance a permis d'identifier 3 axes de travail interne pour l'ADAPIC :

1. Redéfinir la vocation, les missions et développer les services ;
2. Adapter le cadre juridique de la gouvernance ;
3. Faire évoluer le modèle économique des missions d'intérêt général, ajusté aux différents niveaux de besoins des apiculteurs.

Et maintenant ?

L'ADAPIC et ses partenaires vont finaliser le plan d'action et proposer un CAP Filière 2018-2022 à la Région. Pour cela, un travail de priorisation sera opéré sur les actions présentées ci-dessous afin de tenir compte des

moyens humains et financiers limités.

Télécharger le support complet du séminaire

Contact

Elisabeth BREYNE, Coordinatrice ADAPIC

☎ : 07 50 91 88 97

✉ breyne-adapic@orange.fr

Christelle MAYSTRE, Chargée de mission Agriculture, Région Centre-Val de Loire

☎ : 02.38.70.32.34

✉ Christelle.maystre@regioncentre.fr